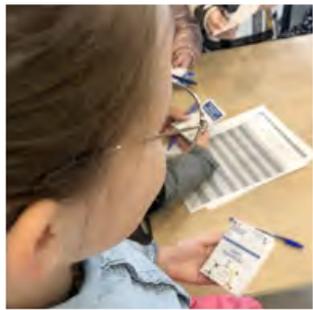




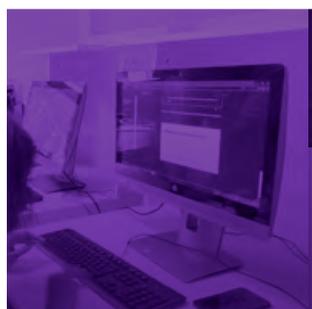
CRÉER



3 ANS
D' ACTIONS
À VOTRE SERVICE



AGIR



GÉRER





SOMMAIRE

**VILLE
NATURE**

4

**VILLE
SOLIDAIRE**

6

**VILLE
ACTIVE**

8

**VILLE
COLLABORATIVE**

10

**PONT DE L'ARCHE
PETITE VILLE
DE DEMAIN**

12

**PONT DE L'ARCHE
SUR BERGES
PPA**

14

**RÉSERVE
CITOYENNE**

16

Éditorial

Chère Madame, cher Monsieur,

En mars 2020, vous nous avez donné mandat pour **mettre en place les 82 actions** que nous vous avons proposées avec l'équipe Questions d'avenir.

Depuis, c'est avec tous les élus du conseil municipal et les agents de la collectivité que nous mettons en œuvre ce projet ambitieux pour notre ville.

Certains de ces engagements ont évolué. D'autres sont venus compléter nos ambitions parce que des opportunités ont été saisies. Toutes ces actions ont un seul et unique objectif, transformer notre ville afin qu'elle réponde aux enjeux de lutte contre les changements climatiques, d'attractivité, de solidarité et de citoyenneté.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre international de l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable. C'est donc avec plaisir que je vous présente, ce bilan à mi-parcours, retraçant les actions que nous avons réalisées pendant les 3 années précédentes.

67% des actions sur lesquelles nous nous étions engagés sont à ce stade réalisées ou en cours de réalisation. Ce numéro spécial met aussi en perspective les actions pour lesquelles nous concentrerons nos efforts sur la période 2023-2026.

Chaque année, nous rendons compte dans « Mon Mag » des finances communales. Si l'année 2023 connaît une augmentation mesurée du taux de taxe foncière (5%) dû à une explosion des charges et à de nouvelles dépenses obligatoires, nous nous sommes engagés à ce que ce soit la seule du mandat. L'ensemble de ces actions ont été réalisées en maîtrisant le budget, ce qui a permis à la ville de renouer avec des excédents et de financer des investissements sans alourdir la dette au-delà de nos capacités.

Malgré les crises successives, nous avons su collectivement nous adapter et vous êtes nombreux à voir la ville changer.

C'est avec la même énergie que nous poursuivrons notre engagement pour Pont de l'Arche.

*Chaleureusement
Richard Jaquet*

82
ACTIONS
PROPOSÉES

24
ACTIONS
COMPLÉMENTAIRES

67%
DES ACTIONS
DÉJÀ RÉALISÉES



Ville Nature

2020
2023

Devant le défi climatique, la Ville a inscrit dans son programme des actions ambitieuses pour réduire son empreinte carbone et lutter contre les changements climatiques. **Ces actions s'inscrivent dans deux principes d'intervention :**



La sensibilisation environnementale

- Création du verger de Bonport, opération «Une naissance, un arbre», jardin partagé quartier du Bon Air.
- Étude sur la qualité de l'air dans les écoles et au centre de loisirs.
- 25 permis de végétaliser délivrés, 4 opérations "Nettoyons la nature" réalisées.
- Organisation annuelle du festival du développement durable.
- Animation d'ateliers cuisine, jardins sur le temps périscolaire, le mercredi et les vacances.
- Mise en place d'un plan anti gaspillage alimentaire et développement d'une offre de produits de qualité et bio à la restauration scolaire.

Les interventions sur les infrastructures de la Ville dans le cadre de la labellisation "Territoire engagé pour la Nature"

- Gestion différenciée des espaces verts pour préserver la biodiversité et suppression des produits phytosanitaires.
- Organisation des tontes pour favoriser le renouvellement de l'éco-système.
- Réduction de la consommation d'énergie des bâtiments municipaux.
- Modernisation de l'éclairage public avec des ampoules LED dans les quartiers Morel Billet, Louis Aragon et Georges Bizet.
- Changement de la toiture de l'école Maxime Marchand.
- Mise en place de double sens cyclable et installation de stationnement vélos.
- Création d'une zone de rencontre dans le cœur de ville.
- Installation de nichoirs (mésanges, chouettes, effraies, faucons Pélerin, hirondelles).

27
ACTIONS
PROPOSÉES

81%
DES ACTIONS
DÉJÀ RÉALISÉES



2023
2026

La transition écologique est un travail sur le long terme. La municipalité s'engage à poursuivre les actions nécessaires

Cadre de vie

- De programmer la renaturation des cours d'écoles en mettant les enjeux de santé au cœur du projet.
- Fleurissement et renaturation du cimetière.
- Plantation de haies bocagères composées d'essences locales en apportant une aide financière aux habitants.

Mobilité éducation

- Relance du Pédibus avec l'association ATLEA pour favoriser la mobilité douce vers les écoles.
- Aménagement de la voirie sur le secteur des écoles.
- Mise en place du Scool Bus avec l'Agglo Seine-Eure.

Efficacité énergétique des bâtiments publics

- Étude de faisabilité par l'Agglo Seine-Eure pour l'installation d'un réseau de chaleur dans les écoles et la mairie.
- Rénovation énergétique des bâtiments municipaux (écoles prioritairement).

Écocitoyenneté

- Continuer à sensibiliser tous les publics dans une démarche d'éco-responsabilité et plus particulièrement sur la réduction des déchets et la préservation de l'eau potable.

Mobilité

- Etablir la limitation à 30 km/h dans toute la Ville.
- Réaliser la ceinture verte autour de la ville pour découvrir le domaine forestier et les bords de l'Eure.
- Développer les mobilités douces en ville et notamment la pratique du vélo :
 - sécuriser la cohabitation piétons, cycliste et automobilistes,
 - acquisition d'une flotte de vélos,
 - sensibiliser les publics par le biais d'animations régulières,
 - installation d'arceaux de vélo à La Pommeraiie et en centre-ville,
 - veiller à l'amélioration du stationnement,
 - déployer des parkings vélo comme celui installé devant le gymnase.



Parole d'élus

La lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité sont des urgences sociétales et toutes les décisions que nous prenons tentent de répondre à ces enjeux vitaux. Sensibilisation et pédagogie sont aussi un levier important pour assurer la transformation de notre société. Nous continuerons à vous proposer des actions concrètes pour que notre ville devienne exemplaire pour la sauvegarde de notre planète.



Anne-Sophie De Besses
Maire adjointe développement durable et promotion de la santé



Ville Solidaire

2020
2023

Les solidarités sont le moteur des politiques publiques qui sont engagées depuis de nombreuses années par l'équipe municipale. L'accès aux droits, la promotion des actions de santé et la réduction de la fracture numérique sont des objectifs qui caractérisent l'engagement municipal.

Parole d'élus

Les services à la population sont nombreux sur notre commune et la solidarité fait partie de l'ADN Archépointain. Il nous faut poursuivre sur cette voie et mettre en évidence cette fraternité qui nous caractérise.



Albert NANIYOULA
Adjoint aux solidarités
intergénérationnelles

27
ACTIONS
PROPOSÉES

67%
DES ACTIONS
DÉJÀ RÉALISÉES

- France Services a ouvert ses portes au Tremplin, au mois de mai 2020 offrant un panel de 19 partenaires.
- Les services municipaux réalisent désormais les pièces d'identité en mairie pour faciliter vos démarches.
- De nombreux ateliers sont proposés par la collectivité et ses partenaires pour favoriser le lien social : Repair café, ateliers cuisine, ainsi que pour les seniors à la résidence Les Pins.
- Les escapades seniors, le banquet de Noël des aînés ou les colis de fin d'année ont été organisés.
- Accompagnement des personnes les plus vulnérables pendant les confinements liés au Covid.



- Le dynamisme de l'équipe du Centre Social a permis de réaliser 400 ateliers annuels en direction de tous les publics.
- Différents partenariats sont construits entre les écoles et la résidence autonomie Les Pins pour tisser des liens intergénérationnels.
- De nombreuses animations ont été mises en place : ateliers familles, café des parents, ateliers cuisine parents-enfants, sorties familles, mini-ferme et jardin potager au centre de loisirs..

Parole d'élus

Les associations sont le moteur de l'animation et de l'offre de loisirs de notre commune. Notre soutien reste sans faille notamment avec l'octroi de la subvention municipale qui est restée constante.



Pascal MARIE
Conseiller délégué
sports, animations
vie locale

Parole d'élus

L'éducation est une priorité et se traduit par un engagement budgétaire important. Les citoyens responsables de demain sont aujourd'hui dans les écoles de notre commune. C'est à nous de les accompagner et leur offrir le meilleur aux cotés de l'éducation nationale.



Ludovic GUIOT
Conseiller délégué éducation
affaires scolaires

Quelques exemples de réalisations de projets concrets :

- Concours de sciences et sortie à la cité des sciences de Paris.
- Sorties voiles et patinoires.
- Conseil municipal des jeunes (CMJ) avec des élections grandeur nature et des projets (banc de l'amitié).
- Création d'un espace vert dans la cour école élémentaire.
- Plan de déploiement du numérique.
- Mise en place d'un budget annuel d'investissement dans du matériel spécifique.
- Formation des ATSEMS et des animateurs du centre de loisirs à l'accueil des enfants handicapés.





2023
2024

De nombreuses actions sont programmées afin que le lien social continue d'être l'une des forces des Archépointaines et des Archépointains...

Le Tremplin sera reconstruit avec 13 logements sur l'emplacement actuel en collaboration avec Mon Logement 27 : début des travaux deuxième semestre 2023.

Les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Les Pins ont débuté le 9 janvier 2023. Le CCAS s'est engagé dans ce projet très ambitieux de 7M d'euros. La mise aux normes, la réhabilitation énergétique, la modernisation et l'embellissement des espaces et la réalisation de 4 appartements destinés à l'accueil des adultes en situation de handicap autistique, composent le programme de travaux.

Une étude de réhabilitation de la Plaine des Sports est en cours avec la volonté forte de rendre accessible les espaces aux habitants. Un terrain de foot à cinq verra bientôt le jour. Ce principe d'ouverture sera décliné sur les espaces publics existants et futurs, notamment le nouvel espace pour les jeunes : skate, rollers, BMX, à l'étude. Les espaces de jeux de La Pommeraie seront rénovés et modernisés.



Former les jeunes citoyens, remettre du sens et les valeurs de la république au sein de notre société est un enjeu, c'est l'ambition que nous portons au travers des journées citoyennes, l'accueil de jeunes du Service National Universel, la formation aux gestes de premiers secours, la mise en place du Pass Loisirs ou le recrutement de jobs d'été.

Parole d'élus

La jeunesse est notre avenir, lui permettre de s'émanciper et d'avoir une capacité d'analyse et de réflexion est notre devoir, c'est dans ce sens que nous inscrivons nos actions.



Marie-Claude LAURET
Adjointe enfance
jeunesse

Pour conforter l'accueil des plus jeunes, l'agglomération finalisera le pôle petite enfance en entrée de ville permettant une augmentation du nombre de place et un accueil dans des locaux modernes et parfaitement accessible regroupant tous les services.



Depuis 3 ans, « la Rue aux Enfants, rue pour Tous » favorise la promotion du jeu dans les espaces publics.

Un réseau de bénévoles est en cours de création. Cette réserve citoyenne valorisera l'engagement des habitants (lire page 16).

Parole d'élus

La notion de bien vieillir est fondamentale et le maintien au domicile en est le principal moteur. C'est dans cet esprit que nous déployons de nombreux services à la population et de nombreuses actions favorisant le bien-être.



Daniel BREINER
Adjoint aux seniors



Ville active

2020
2023

Pont de l'Arche est une ville attractive qui attire de nombreux publics grâce à son offre de services complète pour tous les âges de la vie



Parole d'élus

Bien au-delà d'un équipement structurant pour Pont de l'Arche, ce lieu est un espace public porteur d'un projet de société : tisser du lien social et favoriser le bien vivre ensemble.



Carole HERVAGAULT
Adjointe à la culture

La municipalité a porté depuis 2010, un projet ambitieux de **construction d'un Espace Culturel**, qui reflète son implication dans le développement d'une politique culturelle de qualité et répond à l'émergence de nouveaux besoins de la population. Ainsi l'Espace Culturel a été pensé comme un tiers lieu qui permet l'accès aux services culturels classiques mais également à l'échange informel entre tous les membres de la communauté.

Le tissu commercial et économique est un atout pour notre commune ; il doit être consolidé et valorisé.

Pour cela nous avons :

- Élaboré un plan de suivi des locaux commerciaux vacants.
- Créé des relations étroites avec les commerçants et plusieurs partenaires pour installer de nouveaux professionnels.

La santé et l'offre de soin sont des enjeux permettant de favoriser le maintien à domicile. C'est dans cet objectif que nous avons :

- Facilité la réalisation du pôle santé, Chemin de la Procession.
- Soutenu des actions de Sport-Santé.
- Défendu l'ouverture de la nouvelle ligne de transport E1 entre Elbeuf - Hôpital des Feugrais et Louviers/ Gaillon.



Riche d'un passé médiéval et industriel, le tourisme est un levier fort pour le développement économique de la ville. Nous avons donc développé la qualité d'accueil du camping en obtenant le label "Accueil Vélo".

Avec nos partenaires privilégiés nous avons pu aboutir à :

- la construction du nouveau collège,
- la rénovation énergétique de la résidence les Lupins,
- la création de 5 logements Chemin du Becquet en location acquisition,
- la réhabilitation du gymnase du collège "Alice Milliat".



32
ACTIONS
PROPOSÉES

66%
DES ACTIONS
DÉJÀ RÉALISÉES



Parole d'élus

L'attractivité de notre commune se mesure au dynamisme du centre ville, à ses commerces et à l'afflux de plus en plus conséquent de touristes.



Karine BOTTE
Adjointe attractivité commerciale et touristique





2023
2024

Contraint par son cadre naturel, entre la forêt et la rivière, la ville ne peut plus s'étendre. Cela suppose de penser tous les espaces et de reconstruire la ville sur la ville.

De nombreux projets sont à poursuivre pendant les 3 années à venir :

- Commencer les études de **transformation de l'ancien collège** en secteur d'habitat à haute qualité de vie.
- Développer une offre de logements recherchés en proximité du centre-ville.
- Inciter les bailleurs à réaliser des réhabilitations énergétiques dans leurs parcs de logements.
- **Aménager les bords de l'Eure** dans le cadre du PPA (lire page 14) : la Maison des Pêcheurs deviendra une maison du vélo, le camping sera restructuré pour accueillir des cyclotouristes de passage sur le parcours de la Seine à Vélo, l'île d'Harcourt sera aménagée avec des espaces de détente et de bien-être.
- **Créer une boutique éphémère** à loyer modéré pour de futurs entrepreneurs.
- **Permettre la réalisation de projet santé**, sport et bien être sur les terrains disponibles chemin de la procession.



• **Poursuivre les travaux de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine :**

- L'église Notre Dame des Arts sera restaurée suite au diagnostic réalisé (programme pluriannuel de plusieurs millions d'euros).
- Les remparts : réalisation d'une étude pour leur mise en valeur.
- Le Bailliage : des travaux sont en cours de réalisation. L'Agglo Seine-Eure et la ville travaillent sur la future vocation du lieu.
- Donner un seconde vie à la friche Marco et préservant le patrimoine industriel et en priorisant une nouvelle activité économique.
- Mener les études sur la zone des manoir rue Jean Prieur (crèche).

Parole d'élus

Réhabiliter le patrimoine ancien, c'est faire vivre la mémoire de notre ville afin de la renforcer dans son identité et dans son attractivité.



Léon TAISNE
Adjoint urbanisme
et patrimoine



Ville collaborative, pa

2020
2023

Depuis 2020, nous avons la volonté de permettre aux habitants de prendre par à l'action municipale. La ville collaborative c'est autant l'information, la consultation que la mise en œuvre d'action concrète au bénéfice de l'intérêt général

Malgré la crise COVID de 2020 qui a entravé nos actions sur cette première moitié de mandat, nous avons :

- Créé le Comité Citoyen constitué d'habitants volontaires associés aux différents projets de la ville.
- Assuré une communication constante et régulière sur les projets et la santé financière de la ville tous les ans à travers le magazine municipal.
- Organisé 2 éditions du Forum des Archépointains.
- Développé l'engagement bénévole auprès du jeune public à travers des actions portées par le centre de loisirs.
- Soutenu la création du Repair Café par ATLEA.
- Lancer l'application mobile Ville de Pont de l'Arche.
- Mis en place le Facebook Live avec le maire.
- Poursuivi des visites dans les quartiers et les immeubles. Les nouveaux rendez-vous « Quartiers Café » sont mis en place depuis 2023.
- Installé le CMJ et accueilli les nouveaux habitants en mairie.

La sécurité du quotidien est notre priorité et s'est traduit par :

- L'équipement de la police municipale et la poursuite de la mutualisation avec Criquebeuf sur Seine.
- La poursuite d'un soutien actif aux sapeurs-pompiers et gendarmes (casernement et logement).
- Des rencontres mensuelles avec la gendarmerie pour analyser les phénomènes de petite délinquance et intervenir au plus tôt.
- Des études pour la mise en place de système de vidéoprotection sur la ville.

20
ACTIONS
PROPOSÉES

50%
DES ACTIONS
DÉJÀ RÉALISÉES



Participative et plus sûre

2023
2024

Être en proximité avec les habitants, créer du lien social et favoriser l'expression du plus grand nombre sont les objectifs que nous nous fixons.

Pour la deuxième partie de ce mandat, ils se déclineront par ces actions concrètes :



- Le livret citoyen est en cours de création, il se veut participatif et sera notamment remis aux jeunes électeurs lors de la cérémonie de remise de la carte d'électeur.

- Poursuite du développement des réseaux de quartier afin de favoriser les échanges de services, de matériel, etc.
- Poursuite du développement du réseau de bénévoles à la médiathèque.
- Mise en place des chantiers participatifs pour restaurer notre patrimoine.
- Mise en valeur et développement de l'engagement bénévole.
- Création de la réserve solidaire et citoyenne (lire page 16).
- Mise en ligne du nouveau site internet de la ville.

- Des boîtes à idées seront disposées, à partir de septembre 2023, dans les espaces publics de la collectivité : Mairie, Tremplin, Centre de loisirs, Résidence Les Pins, La Passerelle.



- La sécurité des biens et des personnes est une compétence de l'Etat qui se traduit pour notre commune par la présence de la gendarmerie. La prévention est une réponse importante aux différentes incivilités. De ce fait, nous souhaitons renforcer nos actions en associant tous les acteurs de la prévention de la délinquance. La ville proposera un maillage pour le déploiement de la vidéoprotection sur la commune.

- Les études de reconstruction du centre de secours avec le SDIS et le département de l'Eure devront être réalisées pour apporter des conditions d'exercice adaptées à nos sapeurs-pompiers et améliorer l'attractivité du centre de secours de Pont de l'Arche.

Parole d'élus

L'information, la communication et la consultation sont essentielles dans l'action publique. L'application mobile "Pont de l'Arche" lancée en décembre 2021 a été téléchargée plus de 2500 fois ! D'autres supports viendront la compléter dans les trois prochaines années pour être au plus près de vos attentes et préoccupations.



Corentin LECOMTE
Conseiller délégué à la communication et relation publique

Parole d'élus

Une ville où il fait bon vivre est notre volonté collective. La tranquillité de toutes et de tous est notre priorité. C'est pourquoi avec les nombreux partenaires nous renforçons notre collaboration.



Cédric VIGUERARD
Adjoint équipement et sécurité



Pont de l'Arche, petite

2020
2026

Véritable opportunité pour la commune, Pont de l'Arche a déposé en 2020 sa candidature et a été retenue pour être labélisée « Petites villes de Demain ».

Ce programme, porté par l'Etat, accompagne les projets de territoire et vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes en les accompagnant dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique.

Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Tant pour mobiliser les partenaires, que pour mener les études ou accompagner financièrement les communes labélisées, « petites ville de demain » permet de structurer un programme cohérent et faciliter sa mise en œuvre.

Aussi, depuis 2 ans, les élus et techniciens de la ville bâtissent, en cohérence avec les engagements pris devant vous, le programme soutenu par l'État et les collectivités (Agglomération, Département, Région,) autour de 3 enjeux majeurs.

1 CRÉER un environnement favorable à la santé

La question de la santé est au cœur des préoccupations des élus qui se sont engagés à défendre les 17 objectifs de développement durable. L'attractivité de Pont de l'Arche est sans conteste sa qualité de vie, bordée par la rivière au Nord et la forêt au sud. Mais nous savons aussi les dangers provoqués par une circulation trop intense, par la pollution des sols et des cultures ou encore par des modes de vie qui nous font oublier l'essentiel.

Aussi, la **Qualité de l'environnement** est un objectif majeur et c'est ce que le programme prévoit grâce à la création d'une ceinture végétale pour faire le tour de la ville, des espaces verts et naturel qualifiants et le développement des déplacements modes doux. La gestion des énergies, des eaux ou des déchets doit nous emmener vers des comportements **écoresponsables**. L'accès à l'eau que l'on sait pouvoir manquer dans les années à venir, l'accès aux soins dans un département sous-doté et l'accès à une nourriture saine en proximité sont autant **d'enjeux auxquels nous devons faire face**. Enfin, la **promotion du sport**, en club, en pratique libre ou sur ordonnance, grâce à des équipements de proximité permettront de viser cet objectif et confirmer qu'il fait bon vivre à Pont de l'Arche.

2 RÉNOVER le patrimoine bâti et l'habitat, reconstruire la ville sur elle-même

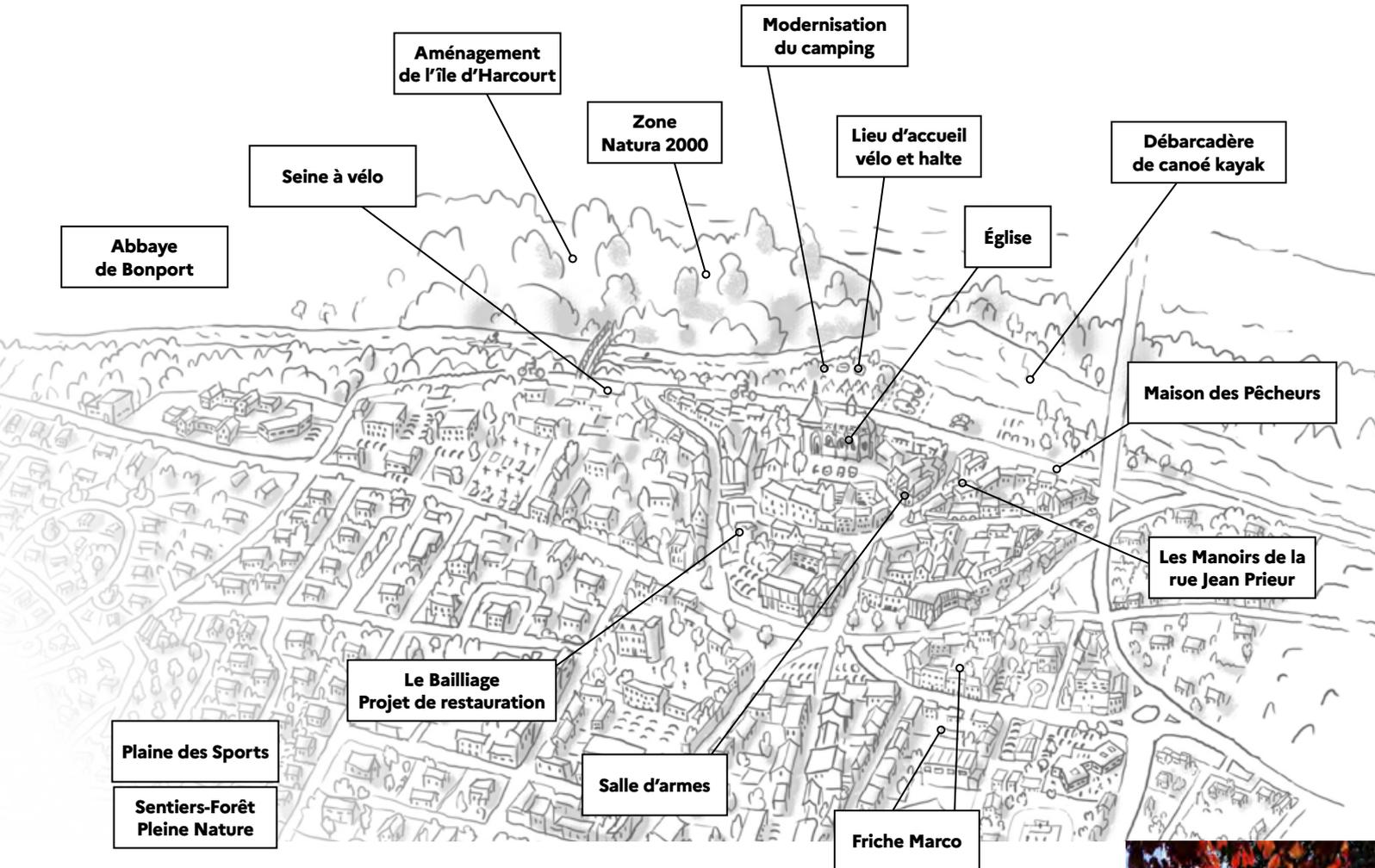
C'est une spécificité de la commune. Considéré souvent comme un frein, l'absence de foncier et l'impossibilité d'agrandir la commune nous imposent d'être plus imaginatif sur la ville de demain. Il s'agit d'anticiper l'évolution des secteurs en devenir grâce aux documents d'urbanisme pour **aménager en reconstruisant la ville sur la ville**.

Ces aménagements sont rendus indispensable pour satisfaire aux besoins de la population à commencer par **se loger**. La ville doit améliorer le parcours résidentiel et produire toutes formes de logements pour qu'à chaque âge de la vie, une solution soit possible. Cela suppose de construire, quand cela est possible, pour vivre en centre-ville dans des appartements attractifs et de rénover des logements dignes et mieux isolés. L'ambition est aussi de soutenir les projets d'habitat inclusif qui permettent de partager un projet de vie et de développer les solidarités.

Penser la ville et ses espaces publics c'est aussi imaginer **mieux se déplacer** parce que la voiture n'est pas toujours nécessaire. La condition est de permettre d'autres mobilité à travers un plan vélo, de concilier les usages et de créer des zones partagées ou encore de veiller à un nouveau plan de transports Enfin, parce que c'est le fondement même de l'action municipale, le programme « petites villes de demain » doit **répondre aux besoins** par des équipements publics neufs ou rénovés et des commerces diversifiés et accessibles



ville de demain



3 ACTIVER et affirmer les leviers d'attractivité touristique

L'activité économique est un pilier essentiel pour la vie de commune car elle produit de la richesse et permet un juste équilibre des différentes fonctions de la ville. Si Pont de l'Arche n'est pas en capacité d'accueillir de l'industrie, son potentiel touristique est fort grâce au développement de La Seine à Vélo et **l'accueil des cyclotouristes**.

Le camping doit permettre un accueil vélo de qualité. Des équipements cyclo doivent être réalisés sur les berges comme un lieu d'accueil vélo permettant d'offrir une halte et des services.

Dormir à Pont de l'Arche doit être facilité grâce à la modernisation du camping municipal, la réalisation d'hébergement atypique, la qualification de notre hôtellerie et

la promotion des gîtes et chambres d'hôtes.

Et parce que l'histoire de Pont de l'Arche est son principal atout, le programme prévoit de **valoriser le patrimoine**. C'est actuellement le cas avec la rénovation en cours du Bailliage et des travaux importants attendus à l'église Notre Dame des Arts, avec l'histoire « Pont de l'Arche médiévale » contée par Gervald, avec la rénovation des façades et des enseignes et par un plus grand rayonnement de la ville.

Enfin, Parce qu'il s'y passe toujours quelque chose, les **nombreuses animations saisonnières**, culturelles, patrimoniales, natures, populaires, favoriseront encore l'attractivité touristique de la ville.



Projet partenarial d'aménagement (PPA) Pont de l'Arche sur Berge

2020
2026

Un mandat municipal est fait d'opportunités et rien n'est jamais totalement écrit. La ville et l'agglomération ont répondu à un appel à projet de l'Etat. Destination France promeut le tourisme durable et Pont de l'Arche a présenté une feuille de route pour la requalification du secteur large des berges. Ce projet a été retenu par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires au même titre que 8 autres projets en France.

Les principes de cet aménagement visent à faire des berges de l'Eure un vecteur d'économie résiliente, un îlot de fraîcheur, respectueux de la biodiversité et des enjeux de gestion de l'eau, lieu de circulations apaisées pour une appropriation par les habitants et les touristes.

Les grandes orientations

- Réinvestir les berges de l'Eure et donner accès à l'eau avec des aménagements pour le sport, les activités nautiques et le vélo.
- Dépolluer, renaturer, aménager l'île d'Harcourt.
- Réaliser des aménagements d'amélioration de l'accueil des cyclotouristes dans le camping municipal.
- Concevoir des aménagements modulables et des constructions pour la gestion des risques d'inondation et l'organisation d'événementiels (fête de la Sainte Anne, récits d'eau).
- Réaménager le secteur de la halle des berges comme un lieu de vie, de rencontre pour les touristes et habitants : services vélo, point d'eau et sanitaires...
- Apaiser la circulation sur l'axe Seine à vélo / voie verte par la création d'un parvis.
- Rénover et aménager les Maisons des Pêcheurs en lieu d'accueil cyclotourisme, point vélo pour les habitants.
- Créer un commerce équitable, accompagner et développer les productions locales.
- Impliquer l'ensemble des usagers (habitants, touristes, acteurs économiques, salariés...) dans la définition et la mise en œuvre des actions.

Le programme fera l'objet de négociations partenariales pour être soutenu techniquement et financièrement dans le cadre du contrat de territoire avec la Région Normandie et le Département de l'Eure.



s, tourisme durable



Plusieurs missions sont identifiées :

Parvis du vélo : Maison des pêcheurs, route, champ de foire, Seine à vélo

La Seine à vélo est la colonne vertébrale du Projet. Un itinéraire sécurisé sera créé depuis le pont, en passant par le quai Foch, avant de remonter vers l'Abbaye. Cette zone a vocation à devenir un lieu de rencontre et de vie autour du vélo avec une offre de services dédiée aux cyclotouristes et aux habitants. Il inclut les futures liaisons cyclables sécurisées.

Parking et Eure

Nous traiterons les risques inondation autour du parking, de la halle et de l'Eure (études et travaux pour l'aménagement et la végétalisation), le développement d'une offre de services autour du vélo, la définition des futurs usages de la halle en connexion avec la Seine à Vélo et en cohérence avec le parvis...).

Hébergements de plein air

Le site concerne le camping et l'aire de camping-car municipaux. L'enjeu est de répondre aux besoins en matière d'accueil de camping-cars, dans une démarche de tourisme durable.

Renaturation de la friche d'Harcourt

Pour envisager un aménagement favorable à la promenade, à la halte de la Seine à Vélo et des installations pédagogiques d'observation de la biodiversité, il faut entamer un travail approfondi de dépollution, de maîtrise foncière de cet espace.

Il est aussi envisagé de développer sur une partie du site (ancienne station d'épuration) un démonstrateur de compostage avec des associations locales comme Terra Leo.

Requalification du secteur Jean Prieur

Le site composé de bâtiments appartenant à la Ville et à l'Agglo Seine-Eure est situé en plein cœur du centre-bourg jusqu'aux bords de l'Eure.



Entre le développement d'hébergements touristiques, l'habitat inclusif et la résidence de standing, les hypothèses sont aujourd'hui riches de perspectives.

La première étape est une étude de pré-programmation et de faisabilité. Suivant les conclusions, les études de maîtrise d'œuvre, études complémentaires et les travaux seront réalisés.

Rénovation et valorisation des patrimoines du centre historique



L'objectif est de planifier les opérations de rénovation et valorisation touristique (label petite cité de caractère, évolution du produit Pont de l'Arche Médiévale...). La végétalisation de la rue Roosevelt et la valorisation du bâti ancien (maison rue de l'Abbaye sans toile, Bailliage, Eglise Notre-Dame des Arts, salle d'Armes...) sont également au programme.

A terme, des opérateurs privés pourront également être associés à cette démarche dans une perspective de qualification durable de l'offre touristique sur la commune.

Considérant le peu d'intérêt touristique pour la ville, les enjeux environnementaux et le coût de l'investissement il a été décidé de ne pas donner suite au projet d'accueil des bateaux de croisière.

La réserve citoyenne et solidaire

2023
2024

La ville collaborative doit se traduire en acte. De nombreux habitants souhaitent prêter main forte dans des domaines variés. La réserve citoyenne et solidaire a vocation à donner à chacun la possibilité de participer concrètement à la vie communale.

nouveau
à l'automne
2023

2 types d'engagement sont possibles : la réserve de sécurité civile et la réserve solidaire.

La réserve de sécurité civile

La réserve de sécurité civile est mobilisable lors d'événements climatique ou sanitaire majeurs. Les volontaires sont mobilisés sur des missions permettant aux secouristes de se concentrer sur les missions prioritaires. Un règlement, des formations et des équipements encadrent cet engagement.

La réserve solidaire

Elle permettra de participer à des chantiers collaboratifs, accessibles à tous pour améliorer le cadre de vie de la commune, réaliser de petits aménagements ou travaux dans des bâtiments communaux, améliorer notre patrimoine. Chacun(e) pourra transmettre son expérience et son savoir-faire pour des besoins dans diverses activités, comme ce fût le cas pour la rénovation du logement pour les réfugiés ukrainiens.

Il pourra s'agir également d'accompagner les services de la collectivité dans le bon déroulement des manifestations et événements ponctuels.

Ces engagements sont volontaires et bénévoles et l'engagement dans la réserve n'impose aucune obligation de participer à l'ensemble des missions.

La participation citoyenne continuera à jouer son rôle dans les relations avec l'équipe municipale.

La vitalité du bénévolat et de la citoyenneté sont des forces vives dans notre ville. **ENSEMBLE, construisons notre réseau citoyen !**

Pour pouvoir s'inscrire

- Habiter Pont de l'Arche,
- Être âgé(e) de 16 ans au moins, avec autorisation parentale jusqu'à 18 ans,
- Posséder la nationalité française ou, être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ou, posséder un titre de séjour en cours de validité,
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 3 du casier judiciaire,

N'hésitez pas à contacter

Thomas Caillot, chargé de mission
02 32 98 90 88
Thomas.Caillot@pontdelarche.fr

